

Actes du 24^e colloque de l'Admédé-Europe
***L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu
professionnel***

**LA DÉMARCHE EPORTFOLIO
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS :
PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCES
ET PROPOSITION DE CLARIFICATION**

Jean Heutte*, Annie Jézégou**

* *Université d'Artois et CREF (EA 1589) de l'Université Paris Ouest Nanterre – La Défense*
jean.heutte@univ-artois.fr

** *École des Mines de Nantes et CREAD (EA 3875) de l'Université de Rennes 2*
annie.jezegou@mines-nantes.fr

Mots-clés : *accompagnement, agentivité, compétences, ePortfolio, motivation*

Résumé. *La démarche ePortfolio participe à la construction identitaire de l'étudiant, en tant qu'apprenant et futur professionnel. Elle lui permet notamment d'identifier, d'explicitier, de valoriser et de capitaliser ses compétences, cela tout au long de son parcours universitaire mais aussi de sa vie professionnelle ultérieure, tout en soutenant ses efforts d'insertion dans le monde du travail. La présente communication contribue à apporter quelques premiers éléments de clarification à une telle démarche. Cette clarification résulte des investigations d'un groupe de travail national, institué à l'initiative du Ministère français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ici, les auteurs présentent, du moins en partie, un état de l'avancement du travail réalisé par ce collectif.*

La démarche ePortfolio constitue un enjeu important pour le système universitaire. Elle renvoie à la fois aux problématiques de l'éducation et à celle de la formation « tout au long de la vie », au travers de la formalisation des parcours et des référentiels, de nouvelles modalités formelles et informelles d'acquisition ou encore de mise en exergue de compétences construites. En même temps, elle s'inscrit dans une logique de reconnaissance et de valorisation des acquis académiques et expérientiels, notamment dans la perspective de l'insertion professionnelle. Elle se matérialise par un objet numérique : le ePortfolio.

Cet objet est la partie visible de trois démarches pouvant, selon les cas, exister indépendamment les unes des autres ou s'articuler entre-elles. La première renvoie à la progression réalisée par l'étudiant dans ses apprentissages (ePortfolio d'apprentissage). Par conséquent, elle s'envisage sous l'angle du « processus », tandis que les deux autres portent sur le « produit » issu d'un tel processus. Ainsi, la deuxième démarche porte sur l'évaluation formative des acquis, en termes de compétences, résultant de ses apprentissages (ePortfolio d'évaluation) tandis que la troisième est centrée sur une explicitation détaillée, de la part de l'étudiant, de ses expériences et réalisations, de ses capacités et compétences (ePortfolio de présentation). Ces démarches ont en commun de s'appuyer sur une analyse réflexive de la part de l'étudiant ; cette analyse pouvant, si besoin, être accompagnée par des acteurs éducatifs.

L'impulsion donnée à la démarche globale ePortfolio par les pouvoirs publics, dont le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), n'est pas une exception française. Ainsi, dans la plupart des pays européens ainsi que ceux de l'ensemble de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les organismes gouvernementaux, en charge de la mise en œuvre des politiques publiques dans l'enseignement supérieur, organisent et structurent, au niveau national, la visibilité et la promotion de projets et d'initiatives concernant la démarche ePortfolio.

Actes du 24^e colloque de l'Adméd-Europe
***L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu
professionnel***

En France, de nouveaux textes réglementaires font référence de façon plus ou moins directe à la démarche ePortfolio. Pour exemple : concernant la certification Informatique et Internet (C2i)¹, les principes et les modalités de certification reposent sur la constitution, par le candidat, d'un dossier numérique de compétences. Dans ce dossier, il doit faire état des savoirs qu'il a acquis ainsi que de la manière dont il a mobilisé et combiné ces acquis en situation, cela au regard des compétences requises pour l'obtention du certificat. D'une manière plus spécifique, « *ce dossier, constitué par le candidat, rassemble des éléments apportant la preuve des savoirs acquis, des aptitudes développées et des compétences maîtrisées en regard d'un référentiel C2i®. Ces éléments peuvent être des productions résultant des activités proposées au candidat et intégrées, autant que faire se peut, dans son cursus ; les résultats de contrôle de connaissances ; des productions externes commentées résultant d'activités du candidat en dehors de son cursus.* » (circulaire du 9 juin 2011).

Autre exemple : l'article 2 de l'arrêté du 1er août 2011, relatif à la Licence, précise que ce diplôme atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaires. Il annonce, dans son article 3, la production de référentiels de compétences définis pour une discipline ou un ensemble de disciplines. Actuellement, des référentiels sont en cours d'élaboration et seront prochainement publiés. *In fine*, dans l'article 13 de cet arrêté, il est précisé : « *Un processus dématérialisé de suivi des crédits acquis par chaque étudiant est mis en place* ».

Ces mouvements devraient converger et participer à la création d'un support dématérialisé, de type ePortfolio, qui capitalise et valorise l'ensemble des acquis d'apprentissage et d'expérience de l'étudiant. Dès son entrée dans un établissement de formation, et dans une mise en perspective accompagnée du projet de formation et professionnel qu'il construit, l'étudiant devrait pouvoir s'appuyer sur une démarche à l'analyse réflexive tout en disposant, si besoin, d'un accompagnement de la part d'acteurs éducatifs ainsi que d'un outil numérique pour mettre en lisibilité ces acquis.

Moyennant certaines conditions de transparence et d'interopérabilité, un tel dispositif (accompagnement et/ou outil) pourra garantir la mobilité de l'étudiant et l'inscription dans la durée de la démarche. Dans cette perspective, il est crucial d'éviter un certain nombre de risques inhérents aux initiatives individuelles et qui peuvent aboutir à des impasses pour les étudiants et à un coût injustifié pour les établissements en termes de moyens humains et financiers.

Afin d'apporter des réponses à nombre de questions liées à la démarche ePortfolio, un groupe de travail national (GTN) "ePortfolio" a été mis en place par la direction générale de l'enseignement supérieur (DGESIP). Son but est de produire des éléments de clarification et des recommandations à l'attention des établissements d'enseignement supérieur français. Ce GTN est supporté par la mission numérique pour l'enseignement supérieur (MINES), au sein du service de la stratégie pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle. Il a pour objectifs spécifiques de :

- Dresser un état des lieux de la mise en œuvre de la démarche ePortfolio dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- sensibiliser et informer la gouvernance des établissements, les services d'insertion professionnelle et les enseignants sur la démarche ePortfolio, tout en les outillant pour sa mise en œuvre notamment pour son pilotage politique et pédagogique ;
- proposer un cahier des charges fonctionnel afin d'aider à la mise en place des dispositifs de gestion de ePortfolios (SGeP) intégrés dans les systèmes d'information (SI) des établissements d'enseignement supérieur. Ces dispositifs doivent donner la possibilité aux étudiants de disposer de ePortfolios sécurisés, pérennes, personnalisables, tout en leur permettant de présenter les données à partir de points de vue différents et des cibles visées au cours de leur formation initiale, en vue de leur insertion professionnelle comme de leur parcours professionnel tout au long de la vie.

¹ Circulaire du 9 juin 2011 ou arrêté du 14 décembre 2010 relatif au C2i niveau 2 "enseignant"

Actes du 24^e colloque de l'Admédé-Europe
***L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu
professionnel***

Ces éléments seront rassemblés dans un document de clarification et de recommandations de type "livre blanc" à paraître d'ici le printemps 2012. Appelé à être révisé périodiquement en fonction de nouveaux besoins ou d'avancées technologiques majeures, ce document permettra également d'orienter d'éventuels développements :

- De standards (notamment processus de traduction d'échanges et de passerelles) ;
- d'applications informatiques (notamment de systèmes de gestion d'ePortfolios) ;
- de connecteurs entre différents systèmes d'information (système d'Information d'organismes de formation et/ou Système d'Information d'employeurs...).

1. Premiers retours d'expériences

La synthèse des premières recommandations d'un grand nombre d'acteurs, actuellement impliqués dans des projets ePortfolio, fait apparaître trois préoccupations majeures :

La première préoccupation consiste à se centrer principalement sur la démarche ePortfolio plutôt que sur l'outil ePortfolio en tant que tel, tout en repérant les conditions institutionnelles et éducatives permettant de soutenir cette démarche. De telles conditions renvoient notamment à l'individualisation des parcours s'appuyant sur l'élaboration préalable de référentiels de compétences, à la mise en place de portefeuilles destinés à mettre en évidence et à valoriser les acquis de l'apprentissage et ceux issus de l'expérience des étudiants, tout accompagnant si besoin ces derniers dans la démarche ePortfolio et en les plaçant dans la perspective d'un projet personnel et professionnel.

Cette démarche implique de concilier des logiques parfois contradictoires tels que, entre autres, la prise en compte des programmes (nationaux, académiques, universitaires), d'éléments constitutifs des référentiels en vigueur (CV EuroPass, Portefeuille européen des langues (PEL, les C2i...), cela dans un contexte de massification (ou globalisation) et d'individualisation (ou personnalisation) des parcours. Cependant, les premières initiatives constatées (souvent liées à des établissements isolés) sont hétérogènes. Elles sont *a priori* peu compatibles les unes avec les autres. Elles ne prennent pas en compte les recommandations concernant les normes et standards européens ou internationaux. La plupart des dispositifs techniques mis en place par les établissements ne permettent pas la circulation fluide des données destinées à valoriser les compétences des étudiants d'un établissement à l'autre, d'une structure d'aide à l'insertion professionnelle à l'autre, auprès des recruteurs et employeurs potentiels, en France comme en Europe. Cette situation peut, à terme, constituer une impasse coûteuse et préjudiciable pour les établissements comme pour les étudiants.

La deuxième préoccupation interroge une inversion de paradigme culturellement et institutionnellement délicate : d'une logique d'enseignement plutôt centrée sur « l'activité de transmission de savoirs par les enseignants » à « une logique de construction de compétences centrée sur l'apprentissage et la construction de connaissances par l'étudiant ». En effet, la démarche nécessite de mieux considérer autrement les acquis de la formation, au-delà des contenus des curricula, pour davantage raisonner « compétences » et valorisation des acquis de l'expérience. Cette inversion de paradigme, à laquelle participe la démarche ePortfolio, peut nécessiter une formation et un accompagnement non seulement en direction des enseignants mais aussi des étudiants. D'une manière générale, il s'agit de développer un enseignement davantage centré sur la construction de connaissances et de compétences par l'étudiant lui-même, tout en lui mettant à disposition un ensemble de ressources éducatives qu'il devra s'approprier avec l'aide de l'enseignant. Une telle évolution induit la décentration d'un enseignement régi par la logique de transmission de contenus pour s'orienter vers un modèle centré sur l'aide à l'apprentissage. Ainsi, ce déplacement traduit une mutation pédagogique à laquelle les enseignants doivent être sensibilisés et préparés.

La troisième préoccupation est liée au fait que le ePortfolio est un objet personnel appartenant à son auteur, en l'occurrence l'étudiant. De plus, il doit être connectable à des systèmes institutionnels d'information, de formation et de valorisation (formation, certification,

Actes du 24^e colloque de l'Admédé-Europe
***L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu
professionnel***

diplômation, insertion professionnelle...). L'espace de valorisation et de développement personnel doit pouvoir se connecter avec d'autres espaces (institutionnels, formels ou informels) ou réseaux sociaux. Dès lors, il s'agit de penser la malléabilité et la porosité dans l'ensemble des dispositifs techniques afin de permettre la création d'une chaîne entre la personne, les entreprises, les organismes de formation dans le contexte de la FTLV.

Dès lors se pose la question de la pérennité et de l'authenticité et la propriété des données ainsi que la durée du support et de l'engagement de service garanti par les établissements. Il convient de se préoccuper des normes et standards, en prenant en compte que le fait que l'interopérabilité se base maintenant sur la normalisation des processus de traduction d'échanges et de passerelles (notamment pour ce qui concerne la description des compétences).

2. Définition et clarification

Afin de faciliter les échanges entre l'ensemble des parties prenantes au sein des établissements, il est nécessaire de stabiliser les termes employés autour des propositions de clarification qui suivent.

1.1. Principes

Le ePortfolio est la propriété intellectuelle de son auteur, en l'occurrence de l'étudiant. Son contenu lui appartient et relève de sa vie privée. Il en a la maîtrise d'usage ; lui seul décide des données qu'il souhaite publier.

L'établissement s'assure du pilotage de la globalité de la démarche ePortfolio ainsi que de la qualité du dispositif technique institutionnel, support à cette démarche. Intégré dans le système d'information de l'établissement, ce dispositif garantit l'interopérabilité : il prend en compte les normes et standards internationaux existants ou en cours d'élaboration, ainsi que la sécurité des données.

1.2. La démarche ePortfolio

Comme souligné précédemment, est considérée comme relevant d'une "démarche ePortfolio", toute démarche d'analyse réflexive d'un étudiant sur son parcours, ses apprentissages, ses expériences, ses compétences ou encore ses réalisations. La démarche, pouvant si besoin être accompagnée, vise à identifier, à expliciter et à formaliser l'ensemble de ces dimensions biographiques - tout en les valorisant et les capitalisant - dans un environnement numérique (le ePortfolio). Cet outil n'est que la partie visible d'une telle démarche.

Rappelons qu'il existe trois types de démarches pouvant, si besoin, s'articuler entre-elles :

- *Démarche ePortfolio d'apprentissage*, avec la visée d'identification de la progression dans les apprentissages et des acquis en termes de savoirs ;
- *démarche ePortfolio d'évaluation*, avec la visée d'évaluation de connaissances ou de compétences ;
- *démarche ePortfolio de présentation*, avec la visée de la mise en valeur des savoirs ou compétences acquises, du parcours, des expériences vécues, des productions.

Le dispositif technique ePortfolio à vocation à supporter, indépendamment ou en ensemble, ces trois démarches.

Le pilotage de la démarche ePortfolio consiste à organiser et à maintenir un ensemble de dispositifs (notamment de formation et techniques) cohérents et coordonnés au sein de l'établissement, en vue d'accompagner les étudiants dans la démarche ePortfolio. La démarche prend tout son sens si l'étudiant l'associe à la question de son projet professionnel et personnel, garantissant ainsi que, quel que soit le moment où il entre ou quitte l'établissement, ses acquis soient capitalisés. Il revient à l'établissement d'inscrire cette démarche dans sa politique de mise en œuvre de la formation tout au long de la vie (FTLV) et, de fait, de s'interroger sur l'importation, l'exportation des données ainsi que la durée d'accès aux services numériques supportant la démarche ePortfolio.

Actes du 24^e colloque de l'Admédé-Europe
L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel

1.3. Le ePortfolio

Le ePortfolio (Cloutier, Fortier, & Slade, 2006; De Rozario, 2005; Endrizzi, Gausse, & Leclercq, 2005; Gauthier, 2008; Ravet, 2009) est un ensemble évolutif de documents et de ressources électroniques capitalisés dans un environnement numérique décrivant et illustrant l'apprentissage, l'expérience, les compétences ou le parcours de son auteur. Accessible à distance via une technologie interopérable, un ePortfolio s'appuie sur une base de données personnelles (informations, documents ou liens accessibles via internet) et un (ou plusieurs) espace(s) collectif(s) de publication sélective.

L'auteur du ePortfolio doit pouvoir maîtriser le contenu et les services associés du ePortfolio qu'il veut partager, sous son contrôle, avec des tierces personnes, notamment pour :

- Capitaliser ses expériences tout en apportant les preuves de la maîtrise de compétences (scientifiques, d'ingénierie, sociales, etc.) ;
- permettre la validation, la certification ou la valorisation de ses acquis de l'éducation, de la formation ou de l'expérience ;
- favoriser l'autodétermination de son parcours de formation (initiale et continue) ;
- accompagner son insertion professionnelle ou son développement personnel et professionnel tout au long de la vie ;
- obtenir une lisibilité professionnelle sur Internet et se démarquer par la singularité de ses expériences, de son projet, de son parcours.

1.4. Le dispositif technique ePortfolio

Le dispositif technique ePortfolio doit être réfléchi en tenant compte de ces trois niveaux d'organisation (Ravet, 2009) :

- *Le système de gestion de ePortfolios (SGeP)* est un dispositif technique permettant à une organisation de gérer un ensemble de ePortfolios en adéquation avec le système d'information et la gestion du dispositif, telle qu'elle sera définie au préalable par l'organisation.
- *Le système ePortfolio (SeP)* est un ensemble de services numériques institutionnels permettant à une personne (ou une organisation) d'archiver les résultats de ses apprentissages, de les relier entre eux et à d'autres sources d'informations (autres documents, bases de données de compétences) et de publier des portfolios adaptés aux besoins d'audiences particulières. C'est également dans le SeP que s'organisent les échanges entre les acteurs (étudiants, enseignants, tuteurs, maîtres de stage, administration...).
- *Le ePortfolio (eP)* est un espace personnel de l'étudiant/apprenant avec un ensemble de services lui permettant d'organiser ses données.

Ce dispositif technique support à la démarche ePortfolio (Ravet 2009) comprend différents outils qu'il est nécessaire de distinguer, tout en soulignant l'importance de leurs articulations :

- *Une archive personnelle* contenant les preuves de compétences et acquis de l'éducation, de la formation, de l'expérience personnelle ou professionnelle (permettant notamment d'élaborer un dossier de compétences).
Exemple de fonctionnalités : Consultation du dossier scolaire, universitaire, du parcours professionnel et personnel.
- *Un système d'édition* permettant de sélectionner des éléments de cette archive, de les relier entre eux ou avec des sources extérieures (par exemple, lier une preuve de compétence avec un référentiel de compétences académique ou professionnel).
Exemple de fonctionnalités : Edition de CV, gestionnaire d'artefacts/de production, accès à un espace réflexif (blogs, wiki...), accès à des communautés d'appartenance, exportation des données et accès aux ressources externes dédiées à l'orientation et à l'insertion

Actes du 24^e colloque de l'Admédé-Europe
**L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu
professionnel**

professionnelle (ONISEP, CIDJ, APEC, Organisations professionnelles...), import et exports de données, système de recherche multicritères.

- *Un système de publication* permettant de communiquer le résultat de ce travail d'édition, à un formateur ou un tuteur (dans le cadre d'une formation), à un évaluateur (dans le cadre d'une certification/diplomation), à un employeur potentiel (pour une recherche d'emploi), ou à toute autre personne ou entité à qui l'étudiant voudrait le communiquer.
Exemple de fonctionnalités : publication de CV, envoi de lien et de documents.
- *Un système de gestion* permettant à une organisation (une université ou un employeur) de gérer un ensemble de ePortfolio en fonction de l'objectif de l'organisation : suivi de l'évaluation, gestion des compétences, gestion des carrières.
Exemple de fonctionnalités : Saisie de notes, d'appréciation, d'évaluation, consultation du dossier scolaire et universitaire, du parcours professionnel.

Le dispositif technique support à la démarche ePortfolio doit permettre l'exploitation des flux de données et d'information entre les espaces personnels et les espaces institutionnels (principes de porosité et de malléabilité).

3. Conclusion provisoire : à propos de la professionnalisation des enseignants du supérieur au regard de la démarche ePortfolio

Différentes tensions induites par les inversions de paradigmes sous-tendues par la démarche ePortfolio interrogent à la fois l'identité professionnelle, la professionnalité et la professionnalisation des enseignants du supérieur :

- La formation "orientée compétences" vs la formation "académique disciplinaire" ;
- l'identité professionnelle "enseignant-accompagnateur" vs l'identité professionnelle "enseignant-chercheur" ;
- le dispositif pédagogique "centré sur l'étudiant qui co-construit ses savoirs et ses compétences" avec l'enseignant vs le dispositif pédagogique "centré sur l'enseignant qui transmet son savoir et ses connaissances".

L'analyse de ces tensions permettra de mettre en évidence certains paramètres (notamment modalités d'accompagnement, de formation, de reconnaissance...) qu'il conviendra de prendre en compte afin d'initier collégialement la démarche ePortfolio dans l'établissement.

Il apparaît essentiel de veiller à ancrer l'engagement des enseignants-chercheurs dans la démarche ePortfolio par une approche pédagogique et de reconnaissance professionnelle adaptée afin d'éviter qu'elle ne se limite à une exécution d'une exigence institutionnelle ou qu'un petit nombre d'universitaires ne deviennent les seuls représentants de ce changement. Les démarches ayant abouti dans ce domaine démontrent que les changements ne s'opèrent que si l'enseignant est rapidement convaincu de leur légitimité. La prise en compte des représentations des enseignants face aux usages du numérique dans leur pratique et celles de leurs étudiants et la mise en évidence des exigences sociétales actuelles dans un échange sont des leviers pour amorcer les changements à opérer. Par ailleurs, une reconnaissance de ces activités dans le référentiel des missions des enseignants-chercheurs de l'établissement devra être associée, ainsi qu'un travail d'aménagement éventuel des volumes horaires des programmes de formation si, auparavant, ils n'incluaient pas d'heures d'accompagnement de l'étudiant.

La mise en œuvre d'un projet ePortfolio impactera aussi d'une part le travail des ingénieurs, techniciens ou personnels administratifs en charge de l'organisation et de la mise en œuvre du dispositif pour ce qui concerne les aspects technique et fonctionnel, d'autre part le travail des personnels en charge de l'accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet (conseiller d'orientation, documentalistes, responsables de l'orientation et de l'insertion professionnelle...)

Actes du 24^e colloque de l'Admédé-Europe
***L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu
professionnel***

Il conviendra de s'assurer que les interactions entre les différentes fonctionnalités du ePortfolio (formation, évaluation, insertion professionnelle...) et entre les accompagnateurs se fassent simplement et de manière transparente pour les étudiants.

Les établissements devront mettre en place :

- Des actions de communication et d'information auprès des ingénieurs, techniciens ou personnels administratifs pour les informer et les impliquer dans la mise en œuvre du projet ;
- des actions de formation à l'accompagnement et à la prise en main des outils et applications.

Ainsi, au moment de l'élaboration du projet stratégique fondateur de la démarche ePortfolio, il conviendra de bien prendre en compte l'état des forces et des complémentarités en présence, ainsi que les attentes et les besoins de l'ensemble des parties prenantes afin de construire collégialement les dispositifs d'accompagnement et de formation de l'ensemble des personnels de l'établissement.

Enfin, dans le contexte spécifique de l'enseignement supérieur, il est nécessaire, pour des raisons culturelles spécifiques au corps des enseignants chercheurs, de justifier la conception et le déploiement de ces projets sur des modèles et des références scientifiques relatifs au développement des compétences, à l'ingénierie de formation et de l'acceptation sociale des innovations dans les contextes professionnels. Ainsi, si à l'évidence de nombreux types d'acteurs doivent être mobilisés (un seul corps professionnel ne peut prétendre à lui seul avoir une compétence globale et exclusive), le pilotage, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs de formation et d'accompagnement doivent s'appuyer sur des modèles et des références scientifiques explicites (Heutte, Lameul, & Bertrand, 2010).

Le développement d'un lien organique étroit entre le déploiement de la démarche ePortfolio et la recherche, notamment celle relative à la pédagogie universitaire, sera certainement l'une des clés de la conception de dispositifs en mesure de favoriser objectivement la réussite des étudiants.

4. Références et bibliographie

- Cloutier, M., Fortier, G., & Slade, S. (2006). *Le portfolio numérique, un atout pour le citoyen apprenant*. Bibliothèque nationale du Canada.
- De Rozario, P. (2005). *Portfolio numérique dans La Formation*. Présenté au Séminaire national "Le portfolio numérique dans la formation : le cas du C2i enseignant", organisé par la Conférence des Directeurs d'IUFM et Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dijon. Consulté de <http://www.dijon.iufm.fr/static/tice/sem-port/>
- Endrizzi, L., Gausse, M., & Leclercq, F. (2005). *Les publications électroniques*. (Veille scientifique et technologique No. 8). INRP. Consulté de <http://ife.ens-lyon.fr/vst/LettreVST/08-mars-2005.php>
- Gauthier, P.-D. (2008). *Exploiter son portfolio numérique: construire son identité professionnelle numérique pour valoriser ses compétences/The use of a personal digital portfolio: how to build its own professional digital identity and enhance its competences*. Canadian Journal of Learning and Technology/La revue canadienne de l'apprentissage et de la technologie, 34(3).
- Heutte, J., Lameul, G., & Bertrand, C. (2010). *Dispositifs de formation et d'accompagnement des enseignants du supérieur: point de situation et perspectives française concernant le développement de la pédagogie universitaire numérique*. Actes du 7^e Colloque Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE 2010) (p. 6–8).
- Ravet, S. (2009). *Leçon sur le ePortfolio — EIFEL*. Consulté mars 14, 2011, de <http://www.eifel.org/publications/eportfolio/eportfolio-lessons>